

AVIS AUX ASSOCIATIONS REPRÉSENTATIVES DE CERTAINES PERSONNES RESPONSABLES D'UN SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Le ministre de la Famille a annoncé aujourd'hui que tous les services de garde, incluant ceux en milieu familial, seront ouverts au cours des deux prochaines semaines, soit du 16 au 27 mars inclusivement.

Au cours de ces deux semaines, les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG) devront recevoir uniquement les enfants de parents qui travaillent dans les services essentiels, incluant ceux avec qui elles n'ont pas d'entente de service.

Les RSG devront ouvrir leur service de garde selon leur horaire habituel. Celles concernées par la mesure relative à la quarantaine obligatoire ou à l'isolement préventif doivent impérativement fermer leur service de garde.

Le Ministère remercie toutes les RSG que vous représentez pour leur précieuse collaboration dans ces circonstances des plus exceptionnelles. Les services de garde en milieu familial jouent un important rôle dans cet effort collectif pour endiguer la présente crise.

Direction de la main-d'œuvre

2020-03-15